

Comité de bibliothèque en histoire de l'art

Compte rendu de la réunion du 22 juillet 2009

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
présents: Marianne Demers-Desmarais Marc Grignon Françoise Lucbert Didier Prioul Marie-Josée Riverin	1. Adoption de l'ordre du jour
absent:	2. Mandat et fonctionnement du comité 2.1. Mandat 2.2. Responsabilités 2.3. Fréquence des réunions
secrétaire: Marianne Demers-Desmarais	3. La Médiathèque temporaire : état de la situation
	4. Projet de réaménagement du 4^e étage : état de la situation
	5. Demandes des professeurs quant au projet de réaménagement
	6. Évaluation des abonnements de périodiques en art
	7. Divers 7.1. Numérisation et Diapothèque

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

Point « 7.1 » : Numérisation et Diapothèque

2. Mandat et fonctionnement du comité

2.1. Mandat

De manière générale, le comité a pour mandat d'identifier les besoins d'ensemble des professeurs et étudiants en histoire de l'art au niveau des ressources documentaires, et de formuler les avis, suggestions et recommandations appropriées. Plus spécifiquement, le comité :

- Propose des axes d'orientation pour le développement des collections documentaires en art ;
- Apporte un appui à la conseillère en documentation pour certains dossiers et projets qu'elle doit promouvoir auprès de la direction de la Bibliothèque ; participe au suivi des dossiers en matière de développement et de gestion des collections ;

- Facilite les échanges et la communication entre la bibliothèque et les professeurs et étudiants en histoire de l'art ;

Le comité est formé de 5 (ou 6) membres, soit :

- Deux (si possible trois) professeurs en histoire de l'art
- Un(e) étudiant (e) de deuxième cycle en histoire de l'art
- La conseillère à la documentation en art et architecture
- La technicienne responsable de la Diapothèque

Marc Grignon précise que les professeurs qui agiront à titre de membres réguliers au sein du Comité seront nommés lors de la prochaine réunion des professeurs en histoire de l'art. De son côté, Marianne Demers-Desmarais enverra en septembre une invitation aux étudiants en histoire de l'art afin de recruter un étudiant de deuxième cycle qui siègera sur le Comité.

2.2. Responsabilités

La conseillère à la documentation agira à titre de présidente du comité. Le secrétariat sera « tournant », i.e. que les membres du comité rédigeront les comptes rendus à tour de rôle.

2.3. Fréquence des réunions

Le nombre de réunions est fixé à deux par année, soit une à l'automne et une à l'hiver. D'autres réunions pourront être ajoutées au besoin. Selon les thèmes abordés, d'autres professeurs en histoire de l'art, en arts visuels ou en muséologie pourront être invités à prendre part aux réunions

3. La Médiathèque temporaire : état de la situation

Marianne fait le point sur ce dossier. À la mi-juin, on a démantelé le secteur Art et musique et les collections ont été déménagées au niveau 00, à l'exception de la Diapothèque qui demeure au 4^e étage. Le secteur Art et musique et l'ancienne Cinémathèque ont été fusionnés pour former un nouveau service qui porte le nom de Médiathèque. Les professeurs et étudiants ont été avisés par courriel de la relocalisation des collections et de la création de la nouvelle Médiathèque. Jusqu'à maintenant, aucun problème majeur n'a été rapporté. Marianne précise que le service regroupant les collections de référence en art, musique et cinéma continuera à porter le nom de Médiathèque après sa relocalisation au 4^e étage de la Bibliothèque en 2011.

4. Projet de réaménagement du 4^e étage : état de la situation

5. Demandes des professeurs quant au projet de réaménagement

Les points 4 et 5 sont traités en même temps.

Marianne fait le point sur le projet de réaménagement du 4^e étage de la Bibliothèque. Les travaux de planification des espaces avancent et la direction de la Bibliothèque a déjà eu quelques rencontres avec la firme d'architectes retenue pour le projet. Même si le personnel n'a pas encore pu voir les plans, on connaît quand même les principales orientations du projet :

Accent mis sur les espaces de travail/consultation et l'accès à la lumière naturelle :

Afin d'inciter les étudiants à fréquenter davantage la Bibliothèque, les responsables du projet mettront l'accent sur les espaces de travail et de consultation. On veut rendre ces espaces plus attrayants et plus fonctionnels. Dans la mesure du possible, on favorisera l'accès à la lumière naturelle.

Réserve commune et comptoir de service unique :

Le centre du 4^e étage sera occupé par une réserve commune. Celle-ci regroupera les collections à rayons fermés (films, disques, diapositives, livres précieux, cartes anciennes et autres) et la collection de livres rares (actuellement localisée au 5^e étage du Bonenfant). À cette réserve sera intégré un comptoir de prêt qui desservira les usagers de tous les services situés au 4^e étage (Médiathèque, Didacthèque et Centre Géo / Stat).

Regroupement des collections :

Les collections localisées au 4^e étage seront regroupées par grandes thématiques. Ainsi, la section de l'étage réservé à l'art comprendra la collection de prêt, la collection de référence ainsi que les périodiques. Les bureaux de la conseillère et des techniciennes en art seront situés à proximité des collections. Marianne ajoute que les collections en photographie et en muséologie, actuellement localisées aux niveaux 00 et 5, seront rapatriées au 4^e étage.

Entrepôt pour les documents semi-actifs :

Étant donné le manque d'espace auquel elle doit faire face, la Bibliothèque prépare la mise en place d'un entrepôt pour la conservation des documents « semi-actifs ». Seront considérés comme semi-actifs tous les documents publiés avant 1990 et qui n'ont jamais été empruntés au cours des 6 dernières années. Les numéros de périodiques antérieurs aux 5 dernières années seront également envoyés en entrepôt. Après l'envoi des documents semi-actifs en entrepôt, les collections localisées au 4^e étage du Bonenfant seront évidemment moins importantes en termes de nombre de documents. Par contre, Marianne précise que la Bibliothèque gagnera en espace de conservation puisque la superficie totale des espaces prévue par le projet (entrepôt + 4^e étage) est supérieure à celle dont nous disposons actuellement. De plus, l'entrepôt sera situé à proximité de la Bibliothèque (au PEPS) et une navette circulant quotidiennement entre les deux pavillons permettra aux usagers d'obtenir les documents demandés dans un délai de 24 heures.

Suite à la présentation du projet, les professeurs membres du comité font part de leur inquiétude face à l'idée d'entreposer les documents semi-actifs. Tout d'abord, le fait de choisir 1990 comme date butoir ne tient pas compte des besoins de l'enseignement et de la recherche en histoire de l'art. Afin d'offrir aux étudiants un corpus documentaire plus diversifié, ils proposent de conserver au 4^e étage tous les documents publiés à partir de 1960. De plus, les membres s'entendent pour dire que le fait de choisir les documents à entreposer uniquement en fonction des statistiques de prêt ne tient pas compte des pratiques de recherche documentaire en histoire de l'art. En effet, plusieurs ouvrages sont souvent consultés sur place même s'ils ne sont jamais empruntés. Il serait donc préférable de les conserver au 4^e étage. Enfin, la décision d'entreposer les numéros de périodiques antérieurs aux 5 dernières années est, selon les professeurs présents, tout à fait arbitraire. On devrait plutôt conserver sur place un plus grand nombre d'années (p. ex. : 15 ans) afin de mieux répondre aux besoins de la recherche.

Marianne précise qu'elle est sensible à ces arguments et qu'elle essaiera de faire valoir le point de vue des professeurs auprès de la direction de la Bibliothèque. Elle ajoute qu'il est possible de « déjouer » la formule « avant 1990, aucun prêt » en établissant une liste d'ouvrages incontournables qui seraient conservés sur place, peu importe les statistiques de prêt. Une liste de ce genre est déjà prévue pour le secteur de la philosophie (textes d'auteurs classiques). Didier Prioul mentionne qu'il existe des bibliographies recensant les ouvrages incontournables en histoire de l'art. Il enverra à Marianne les références de ces bibliographies afin de l'aider à élaborer une liste d'ouvrages classiques et fondamentaux.

Marc s'inquiète également des projets d'élagage de documents que pourrait entraîner le réaménagement du 4^e étage. Il rappelle que certains périodiques en art, dont le contenu est maintenant disponible dans la banque JSTOR, ont été élagués sans qu'il ait eu de véritable discussion avec les professeurs. L'élagage des exemplaires

uniques devrait se faire avec la plus grande prudence et si possible, en tenant compte de l'avis des professeurs. De plus, tous les documents provenant de l'ancienne École des beaux-arts de Québec devraient être conservés. Selon Marianne, il est en effet possible que certains documents soient retirés prochainement des collections. Un projet d'élagage des exemplaires multiples est prévu à l'hiver afin de libérer de l'espace en vue du réaménagement.

De manière générale, les professeurs souhaiteraient être consultés dans le cadre du projet de réaménagement (p. ex. : plans d'aménagement, entreposage des documents semi-actifs) et être davantage impliqués dans le processus de gestion des collections (p. ex. : élagage). Suite à cette discussion, Marianne s'engage à :

- Cesser l'élagage des exemplaires uniques jusqu'à nouvel ordre ;
- Consulter les professeurs lors de l'ajout d'un nouveau titre de périodique dans la banque JSTOR (les ajouts dans la banque impliquent l'élagage de vieux numéros papier) ;
- Communiquer à la direction de la Bibliothèque les inquiétudes des professeurs quant au projet de réaménagement ;
- Informer les membres du comité des développements du projet de réaménagement.

6. Évaluation des abonnements de périodiques en art

Par manque de temps, le présent point est reporté à la prochaine réunion.

7. Divers

7.1. Numérisation et Diapotheque

Marie-Josée Riverin fait le point sur les développements récents concernant le service de numérisation des images et la Diapotheque. Dans la foulée du déménagement du secteur Art et musique, les collections de la Diapotheque ont été relocalisées dans trois salles du 4^e étage, à proximité des ascenseurs (locaux 4165, 4168 et 4173). Pour y accéder, on doit obtenir les clés qui sont disponibles au comptoir de la Médiathèque.

Le service de numérisation des images est maintenant assuré par l'équipe Recherche et développements numériques de la Bibliothèque. En confiant la numérisation à une équipe d'employés réguliers, nous pouvons maintenant offrir un service plus stable aux professeurs et éviter les problèmes qu'engendrait l'embauche d'étudiants à chaque session. Marie-Josée agit en tant qu'intermédiaire entre l'équipe de numérisation et les professeurs. Ceux-ci peuvent continuer à s'adresser à elle pour leurs demandes de numérisation

Rédaction du compte rendu :
Marianne Demers-Desmarais, 2009 / 07 / 22